

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

>> VOIR LA NEWS COMPLÈTE



GAAAP

GRUPEMENT DES AGENTS AUTOMOBILES PEUGEOT

Agent Info N°33 - Vendredi 5 décembre 2025

Suspension immédiate des commandes d'outillages via Snap-On / MOPAR



SNAP-ON

**SUSPENSION IMMÉDIATE DES COMMANDES
D'OUTILLAGES VIA SNAP-ON / MOPAR**



Le GAAP vous alerte (Adhérent et non Adhérent) sur le dispositif imposé par Stellantis depuis juillet 2024 pour la fourniture d'outillages via Snap-On, jugé inacceptable en raison de facturations abusives, absence de recours, conditions contractuelles contraignantes et non-conformité réglementaire. En conséquence, le GAAP demande à l'ensemble du réseau de bloquer toutes commandes Snap-On, contester les factures, refuser les livraisons et retirer les mandats SEPA. Le GAAP exige le rétablissement d'un système conforme aux droits des agents.

Chers Agents,

Lors de notre Assemblée Générale et dans le cadre des échanges avec Stellantis, nous avons alerté sur un dispositif mis en place depuis juillet 2024 concernant la fourniture des outillages spécifiques via Snap-On. Ce système, censé faciliter votre activité, se révèle aujourd'hui inacceptable pour plusieurs raisons majeures.



POURQUOI CE DISPOSITIF POSE PROBLEME ?

- **Facturation imposée** : des outils sont facturés sans commande préalable, parfois inutiles ou déjà présents dans vos ateliers.
- **Absence de recours** : les demandes d'annulation et de reprise des marchandises livrées contre votre refus restent sans réponse.
- **Conditions abusives** : obligation d'ouvrir un compte Snap-On/MOPAR, mandat de prélèvement automatique, et acceptation de conditions générales soumises au droit anglais (juridiction exclusive au Royaume-Uni). Utilisation de vos nouveaux paiements par CB pour couvrir les factures anciennes émises à tort pour des outillages non commandés.
- **Non-conformité contractuelle et réglementaire** : le contrat prévoit que vous devez disposer des outillages, mais libres de les acquérir auprès du fournisseur de votre choix. Le dispositif actuel viole ce principe et les règles européennes de concurrence.

POSITION DU GAAP



Face à ces pratiques, et en l'absence de réponse claire de Stellantis, nous demandons à l'ensemble du réseau de bloquer toute commande via Snap-On.

Les factures doivent être contestées et les livraisons rejetées.

NOUS TRAVAILLONS A OBTENIR

- La publication du *Guide de l'outillage spécifique Peugeot* pour identifier les équipements requis.
- La possibilité d'acheter ces outillages via le réseau **Distrigo**, comme auparavant.
- La fin des livraisons et facturations imposées notamment pour les outils servant dans le cadre d'opérations sous garantie ou campagne (qui doivent être remboursé par le canal garantie)
- La mise en place d'un programme de prêt par l'intermédiaire des plateformes DISTRIGO

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE DES MAINTENANT



- Ne passez aucune commande via Snap-On même par carte bancaire.
- Retirez votre mandat SEPA de votre compte MOPAR et demander à votre banque de rejeter les prélèvements depuis ce fournisseur
- Refusez toute livraison non sollicitée et contestez les factures reçues.
- Informez votre équipe de cette consigne pour éviter tout prélèvement automatique.

Traitement des relances et mise en demeure pour facture injustement émise sur outillage non commandé

- Le GAAP a demandé à son avocat de préparer pour les adhérents **un courrier type de réponse que vous pourrez adresser à la société AGIR.**
- **Le GAAP par ailleurs va aussi écrire à cette société** par l'intermédiaire Patrice Mihaïlov pour mettre en avant l'absence de bien fondé de leur action.



>> Vous avez néanmoins un besoin d'outillage spécifique dans l'immédiat

Contactez le GAAP par mail à gaap@gaapfrance.com,

Notre équipe de bénévoles du GT Garantie et Outils tenteront de vous proposer une solution adaptée

>> Vous avez besoin d'outils génériques

(bien souvent intitulés spécifique par le constructeur et son fournisseur par excès de langage)

Pour les outils 'non spécifiques' (traverse de réglage de géométrie par exemple), **d'autres fournisseurs référencés auprès de votre plateforme DISTRIGO et de PERFORM'HA peuvent vous proposer une alternative (PROVAC, CLAS,...)**



Karim HAMADACHE

Président

Vous pouvez compter sur le GAAP pour défendre vos intérêts.

Nous sommes déterminés à obtenir un dispositif conforme à nos droits et à la compétitivité de nos entreprises.

Merci pour votre soutien

UNE QUESTION ?

Rendez-vous sur le site www.gaapfrance.com

Contactez l'équipe du GAAP par téléphone : **02.38.22.12.01** ou par mail : gaap@gaapfrance.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)